

Compte-Rendu Conseil Régional de la Masse (CRM) 22 Septembre 2010

Sont présents :

- pour la parité syndicale :
- **CGT : DAMAR Sandrine, LE BRAS Anne, GEHAN Sébastien (Titulaires), LALAUS Guy (suppléant)**
- Solidaires : LABAT Arnaud, FOUCHE Serge
- UNSA : RADZICKY Raphaël, Régine VILDINA
- SNCD: CHAIGNE Patrick et Nicolas TREMOLLET

- pour l'administration :
- M.Dupont-Dutilloy (Président du CRM)
- M. Hamon (Chef du POC)
- CARN Cécile (Recette)
M.MARIN Michel (PAE)
M.RUEL (SRE)
Mme LHARIDON (MASSE)
M.LEGREGEOIS (MASSE)
Mme GOUESSE (CREPS)

En préambule, la CGT réagit suite aux menaces de poursuites judiciaires proférées par le Directeur interrégional lors de la CAPL-DI, recours en notation en date du 21/09/2010, qui a pris l'aval de la Commission des délits(?) suite « à un tract signé par notre section menaçant de séquestration les DI et les DR » et à la suspension du dernier CTPS-DR, envahie par les agents et où « des menaces auraient été tenues à l'encontre de membres de la parité administrative ». En effet si le CTPS-DR du Havre a été envahi bruyamment, il n'y a eu aucune agressivité à l'encontre des représentants de l'administration . On peut ne pas approuver le style de la démonstration mais cette dernière n'a égale que le mépris du personnel et l'absence de dialogue social. De plus, aucun tract ne fait état de ce qui a été mentionné plus haut, le DI faisant allusion à l'édito du « Quai des Brumes » de Juin 2010 et d'un article de notre reporter « Ali Gator » suite à la parution d'un document de l'Amicale des Directeurs, particulièrement répugnant. Notre section réaffirme que la privatisation de notre administration entrainera les mêmes luttes que dans le privé, avec des directeurs devenus patrons, retenus au sein de leurs bureaux. Notre section a aussi fait mention d'une récente jurisprudence favorable à ce genre d'action militante et syndicale. Il ne s'agit nullement de séquestration où de molester qui que ce soit, mais une manière de faire remonter la souffrance des personnels face aux nombreuses injustices vécues au travers des réformes de notre administration.

A ce jour, aucun acte de ce genre n'a eu lieu.

Le Directeur Régional, même s'il est favorable au dialogue, précise que la volonté du DI était de faire un rappel sur le déroulement des CTP. Il conseille la prudence quant au contenu des éditos des syndicats. Nous en prenons acte.

La CGT retourne le conseil dans la mesure où les écrits de l'Amicale des Directeurs pouvaient être aussi sujets à polémiques, comme ceux de CAP 2012, où les paroles insultantes de son prédécesseur à l'encontre des OS et de nos collègues.

En réponse à notre Déclaration, les sujets ont été abordés dans l'ordre suivant:

- ❖ Le remplaçant de M.GUEROULT sera recruté par le Pôle Emploi, il sera embauché sous contrat BERKANI comme précédemment.
- ❖ Un remaniement va s'opérer à la Direction régionale pour y placer les services situés rue Michelet . A cette fin, il faudra prévoir le départ de l'ODOD pour la Cité. Notre syndicat ne peut que regretter de perdre des mètres carré de bureaux. La CGT est favorable au relogement du bureau de l'ODOD, tant que leur représentante locale est d'accord et elle propose un bureau laissé vacant dans les locaux syndicaux de la Cour Sud.
- ❖ La CGT intervient pour connaître la position du Président du CRM sur l'avenir des associations culturelles et physiques au sein de la Cité des Douanes du Havre. Il semblerait que suite à la Loi sur les surfaces utiles dans l'administration, la DI voudrait « économiser » des M2 sur les locaux de ces associations. La CGT tient à rappeler notre fierté et notre appartenance à ces associations qui assurent un lien social et culturel entre les habitants de la Cité les agents et les extérieurs. Le Président de la Masse est favorable aux activités culturelles et au maintien des associations mais ne peut se porter garant quant à l'attribution de nouveaux locaux pour l'ODOD à la Cité. Sur la question des anciens locaux syndicaux, il regrette qu'ils soient domaniaux et n'appartiennent pas à la Masse d'où la difficulté d'en disposer de manière pérenne. Notre syndicat propose qu'il intervienne auprès de l'EPA Masse et des services de la DI pour qu'ils soient reversés dans le giron de la Masse et que les différentes associations puissent continuer à en bénéficier via une convention bipartite pérenne. Dossier en cours de réflexion. Notre syndicat le suivra de très près.

❖ Avenir de la Cour sud :

Suite aux nombreuses interventions de la CGT sur ce dossier : intervention lors d'une réunion de quartier et interpellation orale de Mme Cahierre, 1ère adjointe à la Mairie du Havre, audience auprès de Mme Danna du service Central de l'EPA MASSE, divers courriers adressés au Président du CRM, alerte de nos élus en Central, audience auprès de M.Pernot, directeur de l'urbanisme à la Mairie, audience auprès d'élus locaux, consultation du Collectif des Locataires de la Cité du Havre (CLDH) et constitution d'une pétition etc.

Le Président de la Masse admet que le projet d'annexion de la Cour Sud par les services de la mairie est toujours à l'étude puisqu'il a été contacté à nouveau par les services de France Domaine au mois d'août. Par ailleurs il souhaiterait connaître **la position réelle de son administration** à ce sujet et affirme que la vente de ce terrain par France Domaine ne serait pas une bonne opération pour le moment dans la mesure où son intérêt est de bien vendre. Il apporte un élément majeur favorable au maintien de la Cour et donc de la Cité dans son intégralité physique puisque cette dernière contient un accès aux pompiers pour les bâtiments B, D et E.

La CGT considère que l'argument relève de la sécurité mais préfère rester vigilante en maintenant la signature d'une pétition dont copie a été remise au Président de la Masse.

❖ Solidaires intervient sur le contexte actuel de plans sociaux qui laisse de moins en moins d'espace au dialogue social, sources de tensions et d'énervements. Il témoigne des menaces proférées à l'encontre de la CGT par M.CHEVEAU toujours lors de la CAP du 21/09/10. Le DR répond qu'il n'y a pas de quoi se plaindre car la comparaison entre le secteur du privé et la douane en pleine restructuration n'est pas à faire. Nous maintenons que la souffrance de nos collègues restructurés, leurs maisons vendus, des mutations d'office, sont source d'autant de malheur. Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut voir.

Pas de déclaration liminaire tant pour Solidaires, le SNCD que pour l'UNSA.

• Approbation du Procès Verbal du précédent CRM (15/092010)

La CGT vote pour mais intervient pour dénoncer une succession de programmations immobilières restées sans effet ! De plus, nous tenons à réaffirmer que notre idée d'un diagnostic thermique et énergétique préalable aux supposés travaux de rénovation de la Cité, est la bonne, encore faut-il que l'EPA MASSE impulse fermement ce dossier. Nous soulignons aussi que de nombreux travaux peuvent être faits en dehors du champ du diagnostic thermique et énergétique, comme le changement des boîtes aux lettres où de l'interphonie. Aucuns travaux d'ampleur n'étant survenus depuis plusieurs années, notre syndicat réfléchit à l'opportunité d'un

rapport de forces, en reversant les redevances d'occupation des locataires de la Cité à la Caisse des Dépôt et des Consignations jusqu'à ce qu'ils soient devenus effectifs !

• Régularisation des charges locatives 2009 :

Le service de la Masse intervient pour expliquer les différents calculs des charges locatives.

Selon la nature de leur dépense, elles seront supportées dans différentes proportions par la Masse, les locataires et/ou la DGF.

Les dépenses concernent les logements occupés ou vacants.

Les régularisations de charges sont payées depuis 2006 par rapport au taux d'occupation et la surface pondérée en prenant en compte les particularismes de chaque bâtiment (le C n'a pas d'ascenseur; le B obtient l'eau chaude par cumulus).

La participation au paiement des charges se fait selon le pourcentage de surface pondérée de chaque bâtiment par rapport à la surface pondérée globale.

- Salaire du gardien
- Espaces verts: une véritable économie a été réalisée grâce au travail des organisations syndicales qui souhaitent revoir l'application de certains contrats et changer de société.
- ECS (eau chaude sanitaire)
- Ascenseurs : l'électricité nécessaire au fonctionnement des ascenseurs représente 30% des dépenses .

Solidaires trouve le montant élevé et souhaiterait que les services de la Masse lui communique le devis afin de le faire expertiser de son côté. Cette contre-expertise nous semble intéressante et nous nous associons à leur demande.

- Poubelles:

La CGT souhaite connaître la raison de l'augmentation des tarifs.

La Masse explique qu'elle vient de l'augmentation des taxes sur les ordures ménagères fixées par la Mairie.

• Intervention de la Recette Régionale :

Les comptes financiers 2009 affichent un excédent de **267 547 euros**.

Le SNCD note qu'en 4 ans, on a donc généré un million d'euros qui justifient pleinement l'enveloppe budgétaire attendue par la Cité des Douanes (1,6 millions d'euro ?).

Solidaires cherche à savoir s'il y a un état des provisions. La RR explique que l'excédent de la Cité abonde le Service Central.

La CGT n'approuve pas l'augmentation des loyers de 20% pour les nouveaux locataires dans la mesure où la Cité est déjà excédentaire pourquoi les faire payer une seconde fois. Dans un contexte de récession sociale, cette augmentation est une véritable provocation de plus contre les fonctionnaires.

• Actualité de la Cité :

- grille sud: les gens continuent d'emprunter cette porte mais en passant par dessus , l'UNSA demande à ce qu'elle soit renforcée.
- Portillon Bougainville: plus de problème depuis la pose d'une serrure.
- Cour Sud: voir au-dessus.
- Création d'une unité de vie dans l'appartement CA8: il s'agit de rénover un appartement déjà insalubre et par la même occasion créer deux unités de vie dans un meublé . Projet approuvé par toutes les OS et **initié depuis des années par la CGT !**
- La retraite du gardien en Mars 2011: La CGT demande à ce qu'une fiche de poste, à laquelle participerait le gardien, soit établie.

La CGT précise que la fiche de poste existe et nécessite d'être réactualisée. Elle souhaite en prendre connaissance avant de la soumettre au nouveau gardien. Après consultation du gardien, la période de formation de la nouvelle recrue de devrait pas être inférieure à un mois. Le gardien demande un logement à la Cité puisque sa retraite le pousse hors des murs qu'il occupe ainsi il paraît injuste que ce dernier subisse une augmentation de 20% de sa redevance d'occupation pour l'appartement qu'il lui sera attribué.

• Point d'information sur le diagnostic thermique et énergétique :

La CGT réaffirme que sans une impulsion forte pour se procurer les résultats définitifs, le dossier risque de traîner encore plusieurs mois (nous en sommes à 18 mois d'attente !!!). SOLIDAIRES dévoile que selon ses sources, le dossier serait bloqué au niveau de la DREAL. Le Président de la Masse compte contacter la DREAL pour l'avertir que les contingences budgétaires ne permettent pas d'allonger les délais indéfiniment.

La CGT précise que tous les travaux ne rentrent pas sous le label du bilan énergétique.

La Masse confirme que le changement de l'interphonie est en cours.

Le SNCD évoque la somme, d'environ 250 000 euros, allouée lors du Conseil d'Administration du 01/07/2008 pour effectuer des travaux et s'interroge quant à la prise d'effet de cet argent.

La Masse ne peut fournir de réponse et s'attachera à vérifier ces informations.

• **Point d'information sur la programmation immobilière 2011 :**

La CGT demande à ce que la somme évoquée soit débloquée afin de réaliser les travaux indépendants d'un bilan thermique notamment pour la mise aux normes des ascenseurs.

• **Les Loyers impayés :**

Neuf dossiers sont concernés, assez disparates mais auxquels la RR pense trouver une solution de financement à court terme pour la majorité et à moyen terme pour les autres.

• **Questions diverses :**

Une actualité inquiétante pour les locataires de la Cité, puisque qu'elle abrite une personne sujette à problèmes, ayant un passif. La CGT alerte le Président de la Masse car la personne en question a déjà agressé verbalement des locataires. Il s'agit de prendre les mesures qui s'imposent avant que ses faits et gestes aient des conséquences malheureuses. C'est une véritable grenade dégoupillée !

Le Président de la Masse reconnaît que l'administration est impuissante dans ce cas de figure car seuls la famille et le Préfet sont en mesure respectivement de demander l'internement ou de prononcer l'internement obligatoire.

Deux jours plus tard, l'intéressé agressera gratuitement un collègue d'origine maghrébine, ainsi que sa femme sous les yeux de leurs enfants. Nous ne pouvons que regretter, une nouvelle fois de plus, de ne pas avoir été entendu ! Nous condamnons l'administration, entièrement responsable de cette situation. Le forcené est actuellement sous les barreaux.

La CGT souhaite un nouvel inventaire par le service de la Masse concernant les radiateurs descellés. Le dernier inventaire, fait par les locataires, est resté sans suite. Depuis la situation s'est évidemment dégradé et les murs sont défoncés et des radiateurs sont au sol.

La Masse s'occupe des devis pour les garages à vélos. Ce dossier impulsé par la CGT date de plus de quatre ans !

Le SNCD mentionne la tenue d'un groupe de travail le 05/10/10 à Paris sur la refonte du réseau des ordonnateurs. Elle s'inquiète du départ éventuel de l'ordonnateur secondaire au niveau local sachant que la Cité justifie d'une gestion de proximité. Le Président de la Masse confirme la volonté de monter cette gestion au niveau interrégional. La CGT ajoute que les décisions sont prises avant les discussions et que le départ de l'ordonnateur secondaire de l'échelle locale est plus que probable. Elle se félicite de voir que toutes les OS sont favorables à une cellule locale de proximité. A l'époque du transfert GRH vers les DI, la CGT s'est retrouvée seule dans la défense du maintien de ces services dans les Directions régionales?

SOLIDAIRES suggère la rénovation des appartements situés bâtiment D qui ont connu récemment un dégât des eaux. Le Président en prend acte.

Le CRM prend fin à 16H45.

Les élu(e)s MASSE-CGT au Conseil Régional

Mlle Damar Mlle Le Bras M. Géhan